

Lettre d'information n°3 – Juillet 2014

Te Rau Mata Arai

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

Bonjour à toutes et à tous,

Au programme de cette lettre d'information, la présentation de plusieurs des actions menées sur la prévention et la lutte contre les espèces envahissantes en Polynésie française :

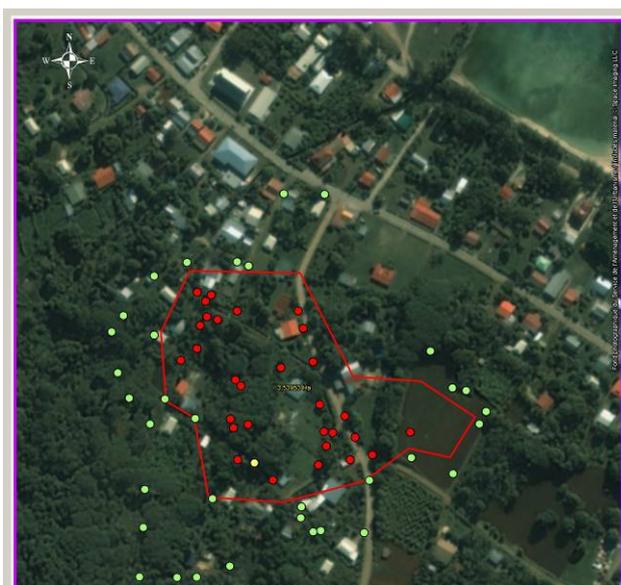
- ✓ **Alerte à la petite fourmi de feu sur Rurutu**
- ✓ Mission de sensibilisation et de formation à la protection des îles contre les espèces envahissantes dans l'archipel des Australes
- ✓ Formation à l'élimination des bulbuls sur l'île de Bora Bora
- ✓ Lien du guide de gestion des espèces menaçant la biodiversité

Alerte à la petite fourmi de feu sur Rurutu

La petite fourmi de feu a été détectée sur Moerai (Rurutu). La colonie est située au centre du village parmi les habitations derrière la station essence.

Une campagne de traitement de 1 à 2 ans devrait débuter durant le mois d'août grâce à une collaboration DIREN/SDR/Commune. Pour cela un technicien de la DIREN viendra en mission au mois d'août pour aider à la réalisation du premier traitement et informer la population sur les conséquences de la présence de cette fourmi et les précautions à prendre.

Nous demandons à la population d'être très vigilante et de ne pas déplacer de pots de fleurs, de végétaux ou d'objets étant restés longtemps sur un terrain infesté.



Localisation connue de la petite fourmi de feu sur Moerai

De même pour les autres îles des Australes, renforcer votre vigilance sur ce sujet. L'important en cas d'arrivée de cette fourmi est de vite intervenir ! Pour plus d'informations n'hésitez pas nous contacter.

Mission de sensibilisation et de formation à la protection des îles contre les espèces envahissantes dans l'archipel des Australes

La campagne de sensibilisation et de formation sur les espèces envahissantes a été poursuivie, entre le 16 et le 25 juin derniers, sur Rimatara, Rurutu, Tubuai, Raivavae. La coordinatrice du Programme Espèces Envahissantes, Marie Fourdrigniez, et le technicien de la DIREN, Matai Depierre, sont allés à la rencontre de 450 personnes adultes et enfants en organisant des réunions publiques dans les différents villages et des interventions dans les écoles primaires et collèges.

Cette campagne sera menée dans l'archipel de la Société prochainement.

Ecole primaire de Rimatara



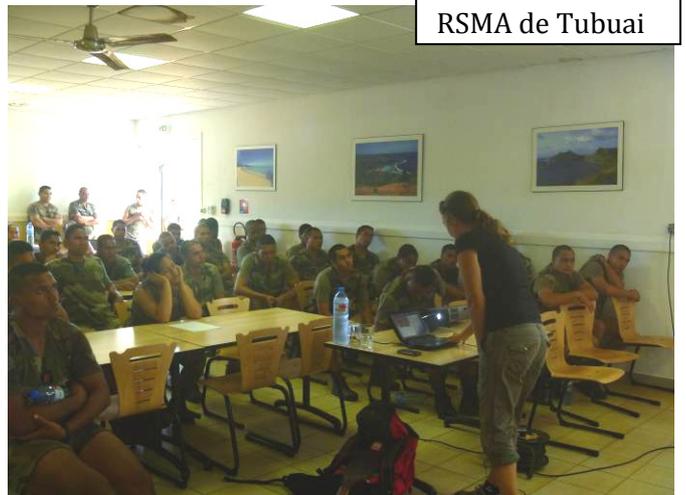
Arrachage d'un massif de Goyavier de Chine avec le SDR et la Commune de Rimatara



Réunion publique sur Rurutu



RSMA de Tubuai



Primaires de Raivavae découvrant un échantillon de petites fourmis de feu (mortes)



Réunion publique sur Raivavae avec l'aide du SDR



Mise en place d'un réseau d'élimination des bulbuls sur l'île de Bora Bora

Actuellement, Bora Bora est une des seules îles de la Société à ne pas être envahie par les oiseaux envahissants que sont les bulbuls à ventre rouge et le merle des Moluques. Récemment des signalements ont été faits, à la suite desquels nous avons envoyé un spécialiste de la SOP MANU, Thomas Ghestemme, pour évaluer la situation.

On compte moins de 20 bulbuls à ventre rouge sur l'île et aucun merle n'a été observé.



Afin de limiter la propagation des bulbuls, un réseau a été mis en place et formé aux méthodes d'élimination des oiseaux envahissants. Ce réseau est le résultat de la collaboration de la commune, du SDR, de l'aéroport, des associations de protection de l'environnement, des hôtels et de particuliers impliqués dans la protection de leur île.

Prêt à intervenir, leur objectif sera d'éliminer le plus d'oiseaux avant la prochaine saison de reproduction qui débute en octobre et d'obtenir à terme leur disparition complète de l'île.

En cas d'observation d'un bulbul ou d'un merle sur l'île de Bora Bora, nous demandons à la population d'appeler au plus vite Steven GEVA de la Police municipale au 87 71 10 28.

Lien du guide de gestion des espèces menaçant la biodiversité

Le guide de « gestion des espèces menaçant la biodiversité » est paru récemment. Le lien indiqué dans la dernière lettre d'information était incorrect. Vous pourrez le télécharger sur <http://www.environnement.pf/spip.php?article216>

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72